



## Diplomatie / Sommet Italie -Afrique

### À Rome, Lomé donne de la voix

Le sommet Italie-Afrique s'est ouvert le lundi 29 janvier 2024 à Rome. Le président de la République Faure Gnassingbé est représenté par le professeur Robert Dussey, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'étranger. Enjeu de cette conférence : le dévoilement du « plan Mattei », du nom d'Enrico Mattei, fondateur de l'Eni (le géant énergétique ...



PAGE 3

## REPORTAGE



JID 2024

### L'OTR mise sur l'engagement de tous et distingue ses partenaires

Dans le cadre de la Journée internationale de la douane (JID), célébrée le 26 janvier de chaque année, l'OTR a marqué l'événement par une rencontre d'échanges avec ses partenaires. L'objectif est de se mobiliser pour relever les défis de développement. Les échanges ...

PAGE 5

## BONNE GOUVERNANCE



Millennium Challenge Corporation (MCC)

### Vers la signature du programme Compact par le Togo

Pour bénéficier d'un financement record de plus de 300 millions dollars du Programme américain Compact du Millennium Challenge Corporation (MCC), Le Togo intensifie ...

PAGE 5



## Sahel / le Togo envers le Niger

# Un soutien qui ne se dément pas

PAGE 3

## DERNIERES HEURES

### Ministère de la Justice : le prof Nahm-Tchougli à l'écoute des chefs de services relevant de son département

Le nouveau Garde des sceaux, ministre de la Justice et de la Législation, Mipamb Nahm-Tchougli, nommé il y a deux semaines, effectue une tournée de prise de contact dans les différents services relevant de son département.

L'exercice qui intervient quelques jours après sa prise de fonction, vise à lui permettre de s'enquérir des conditions de travail des uns et des autres et de donner des orientations sur la vision du chef de l'État en matière d'administration de la justice.

Que ce soit à la Direction de la nationalité, au Comité national de l'OHADA (CNO) ou au bureau de commandement du corps des surveillants de l'Administration pénitentiaire (CSAP), le ministre s'est montré attentif aux différentes préoccupations soulevées par les chefs de services et leurs collaborateurs.

Pour rappel, il y a quelques années, le Togo a engagé plusieurs réformes pour rendre la justice accessible à tous. Il s'agit entre autres, de l'instauration des maisons de justice, du renforcement de l'administration pénitentiaire, de la dématérialisation du casier judiciaire et la digitalisation du duplicata de certificat de nationalité, ou encore l'opérationnalisation de la justice militaire.

**CORIS BANK INTERNATIONAL BARAKA,**  
LA SOLUTION ALTERNATIVE POUR  
TOUS VOS DÉPÔTS ET FINANCEMENTS



**CORIS BANK**  
INTERNATIONAL  
**BARAKA**

La Solution de Financement Islamique  
<https://togo.corisbankbaraka.com>



## SOMMAIRE

Millenium Challenge Corporation (MCC)  
Vers la signature du programme Compact par le Togo



P 4

Biodiversité  
La diversité des espèces maintient l'équilibre de l'écosystème mondial



P 10

JID 2024  
L'OTR mise sur l'engagement de tous et distingue ses partenaires



P 11

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

## Allengueyere Martine : un témoignage inspirant de résilience à Kanté

**Dans la Ville de Kanté ( préfecture de la Kéran), une femme courageuse défie les normes et surmonte les obstacles avec détermination. Allengueyere Martine, veuve depuis 17 ans, est bien plus qu'une simple commerçante de céréales ; elle est un symbole de résilience et de force.**

Confrontée à l'injonction de son père de quitter l'école pour privilégier l'éducation de ses frères, elle a pris les rênes de sa vie et a immédiatement commencé à travailler dans la commercialisation de boissons locales. Déterminée à réussir, Martine a contracté un crédit chez sa tante pour démarrer son entreprise. À chaque fois qu'elle remboursait ses prêts avec intérêt, sa tante lui accordait de nouveaux prêts, lui permettant ainsi de continuer à investir dans son entreprise. En parallèle, Martine s'est également lancée dans l'élevage de porcs pour diversifier ses sources de revenus jusqu'à ce qu'elle ne rejoigne son mari.

Malheureusement, Martine a connu le veuvage, très tôt, une épreuve qui précipite souvent de nombreuses femmes dans la pauvreté. Mais Martine refuse d'être une victime de son destin. "Quand mon mari est décédé, j'ai cru que c'était la fin. Mais j'ai trouvé la force de me relever pour

mes enfants et moi-même", partage Martine avec émotion.

En effet lorsque Martine a eu accès au crédit APSEF du FNFI, tout a changé pour elle. Grâce à ce produit, elle n'a plus eu besoin de dépendre de prêts familiaux. Le premier montant qu'elle a reçu a été judicieusement investi dans l'achat de mil pour la fabrication de boissons locales. Puis, avec le dernier montant reçu, elle a progressivement diversifié son activité en se lançant dans la revente de céréales et de mil qu'elle achetait et stockait.

"Le soutien financier du crédit APSEF m'a donné les moyens de réaliser mes rêves et de créer un avenir meilleur pour ma famille", souligne Martine.

Aujourd'hui, Martine a abandonné la vente de boissons pour se consacrer entièrement à l'achat et à la revente de céréales et de mil. Son entreprise est un témoignage vivant de son courage, de sa

persévérance et de sa détermination à assurer un avenir meilleur pour elle-même et ses enfants.

"Je suis fière de dire que je n'ai jamais abandonné, même lorsque les choses étaient difficiles. C'est

grande motivation. Leur sourire est ma récompense pour tous mes efforts", ajoute-t-elle avec un sourire aux lèvres.

"Je suis reconnaissante envers ma tante pour son soutien financier au départ

L'histoire inspirante de Martine rappelle que, même face aux défis les plus difficiles, il est possible de trouver la force intérieure pour surmonter les obstacles et réussir. Elle est un exemple remarquable de la capacité



Allengueyere Martine

ma détermination qui m'a permis d'être là aujourd'hui", affirme Martine avec détermination.

"Mes enfants sont ma plus

et envers le FNFI pour m'avoir donné l'opportunité de devenir autonome", conclut Martine, remplie de gratitude.

de résilience humaine et de la détermination à créer un avenir meilleur, malgré les difficultés rencontrées sur le chemin.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satellite, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web :  
Carlos Amevor

Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Attipoe Edem Kodjo

Edy Alley

Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
AMAH Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togomatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## Diplomatie / Sommet Italie -Afrique À Rome, Lomé donne de la voix

Le sommet Italie-Afrique s'est ouvert le lundi 29 janvier 2024 à Rome. Le président de la République Faure Gnassingbé est représenté par le professeur Robert Dussey, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur.



Professeur Robert Dussey

Enjeu de cette conférence : le dévoilement du « plan Mattei », du nom d'Enrico Mattei, fondateur de l'Eni (le géant énergétique public italien), qui, dans les années 50, préconisait un rapport de coopération avec les pays africains, en les aidant à développer leurs ressources naturelles.

L'Italie, qui préside cette année le G7, s'est engagée à faire du développement de l'Afrique un thème central de son mandat, en partie pour accroître son influence sur un continent où des puissances telles que la Chine, la Russie, la Turquie, l'Inde et le Japon ont accru leur poids politique.

Ce sommet se tient après l'annonce du retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger, où des militaires ont pris le pouvoir par la force, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Ces trois pays ne sont pas représentés à Rome.

Rome espère impliquer tous ces acteurs internationaux dans la mise en place de son plan sur des axes de développement aussi variés que l'éducation, les systèmes de santé ou l'eau.

## Sahel / le Togo envers le Niger

### Un soutien qui ne se dément pas

Une délégation du gouvernement togolais conduite par le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires, le colonel Hodabalo Awaté, s'est rendue à Niamey au Niger le lundi 29 janvier 2024.



Colonel Hodabalo Awaté

L'émissaire togolais a été reçu par le ministre d'Etat, ministre de la Défense nationale, le général de corps d'armée Salifou Modi, qui assure l'intérim du ministère de l'Intérieur au Niger.

Cette visite de travail s'inscrit dans le cadre de la collaboration entre le Togo et le Niger. Les deux parties ont discuté sur le renforcement de leur collaboration dans divers secteurs de développement.

Il faut rappeler que le général de brigade Abdourahmane Tiani, au pouvoir au Niger depuis le coup d'Etat militaire du 26 juillet 2023, a rencontré en décembre dernier, le président togolais Faure Gnassingbé à Lomé pour renforcer les relations bilatérales et économiques.

Les deux dirigeants avaient « réaffirmé la volonté d'approfondir la coopération bilatérale », et annoncé l'ouverture d'une ambassade du Togo à Niamey.

Outre la coopération sur les questions sécuritaires dans la région, le général Tiani et le président Gnassingbé avaient évoqué une collaboration « en matière de transit et de transport sur le corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey », « après normalisation de la situation ».

Bien que membre de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), le Togo a pris plusieurs initiatives pour faire office de médiateur avec le régime militaire nigérien.

Le Niger a lui-même sollicité la médiation

togolaise. Et c'était sans surprise que la médiation de la Cédéao fut confiée au Togo, au Bénin et à la Sierra Leone il y a quelques mois. Dimanche dernier, le Burkina Faso, le Mali, et le Niger ont annoncé leur sortie de la Cédéao avec effet immédiat. Cette décision pourrait-il nuire aux relations entre les Etats du Sahel notamment le Niger, et le reste de la Cédéao dont le Togo ?

Il est évident que cette visite du colonel Hodabalo Awaté au lendemain de cette décision montre que même si le Niger sort de la Cédéao, les relations seront maintenues au beau fixe; et que le corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey a de l'avenir.

Le Togo n'a d'ailleurs aucun intérêt à laisser les problèmes mal gérés au sein de la Cédéao, lui faire perdre un partenaire aussi stratégique que le Niger. La Cédéao a affirmé vouloir poursuivre le dialogue pour aboutir à une solution négociée avec les Etats du Sahel.

Le Togo se présente aujourd'hui comme un acteur clé de cette diplomatie qui pourrait avoir du succès et éviter le départ de ces trois pays de la Cédéao; une décision qui pourrait mettre toute la sous-région en difficulté.

**La rédaction**

## 9ème Congrès panafricain

### La jeunesse appelée à réfléchir sur les défis auxquels elle est confrontée

Le Togo prépare à accueillir du 29 octobre au 02 novembre prochains, le 9ème Congrès panafricain. Les organisateurs veulent impliquer les jeunes africains dans cette rencontre unique pour l'Afrique.

Dans le cadre des préparatifs de ce rendez-vous, le ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale, et des Togolais de l'extérieur a lancé depuis le 23 janvier dernier, un concours d'écriture à l'endroit des jeunes d'Afrique, des diasporas africaines et d'ascendance africaine.

Le sous-thème du concours est : « Jeunes d'Afrique, des diasporas et renouveau du panafricanisme : relever ensemble les défis pour bâtir l'avenir en commun ». Il vise à sélectionner 20

jeunes de 17 à 24 ans issus de 6 régions différentes, qui présenteront leurs idées et perspectives sur le panafricanisme, les nouveaux défis à relever et les meilleures voies à explorer pour mieux affronter l'avenir.

Plusieurs axes de contributions, allant des sciences et technologies à la nécessité de l'africanité, ont été définis pour ce concours, et devront orienter les productions attendues sous forme d'essai.



L'objectif de la diplomatie togolaise, est surtout « d'encourager la jeunesse à réfléchir sur les

défis auxquels elle est confrontée, tant en Afrique que dans les diasporas, et à proposer des solutions novatrices pour construire un avenir commun, fondé sur les principes du panafricanisme ». Par ailleurs, il s'agit d'offrir l'occasion aux jeunes de partager leurs perspectives avec des leaders panafricains, des activistes et des penseurs engagés.

Les candidatures, dont les détails de soumission peuvent être consultés sur le site du ministère (<https://diplomatie.gouv.tg/>), seront clôturées le 23 avril prochain.

**TM**

« Lomé la belle »

## Comment l'Anasap redonne à la capitale du Togo, sa fière allure d'antan

**L'une des initiatives les plus réussies du gouvernement togolais ces dernières années, est d'avoir assuré la lutte contre l'insalubrité publique et la multiplication des dépotoirs sauvages qui, au fil des années ont sali la belle Lomé des années qui ont suivi l'indépendance.**

Même si les mauvaises habitudes qui consistent à jeter les emballages plastiques et autres objets usés dans la rue n'ont pas encore quitté de nombreux les Togolais, il est tout de même clair que la lutte contre l'insalubrité publique est en train d'être gagnée par le Togo. Ceci a été rendu possible grâce à plusieurs initiatives, dont la création de l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (Anasap).

Créée en 2013, l'agence a graduellement permis au pays d'entrer dans le cercle des nations africaines qui mettent de l'argent et de l'énergie dans la l'assainissement du cadre de vie de leurs populations. Ces efforts ont été salués

en 2018 par l'organisation internationale globale Trade Leader Club qui a décerné à l'Anasap, le trophée d'or Europe à la qualité.

### Lutte contre les branchements illicites

L'un des chantiers de l'Anasap est la lutte contre branchements illicites de tuyaux aux caniveaux. Les autorités togolaises ont constaté lors d'une campagne de curage de caniveaux dans le Grand Lomé, que plusieurs ménages ont connecté leurs douches et WC aux caniveaux qui jonchent les rues à Lomé. Après les actions de sensibilisation qui ont permis d'éduquer les ménages et les concessions sur les conséquences fâcheuses

de cette mauvaise pratique, l'Anasap déploie régulièrement sa Brigade de salubrité publique de l'Anasap pour répertorier les branchements illicites, dresser des constats d'usage, et la délivrance des convocations pour certains, et des mises en demeure pour d'autres. En termes de bilan de la première phase, on dénombre 150 cas de branchements illicites, 73 convocations, 67 mises en demeure et 12 amendes délivrées aux ménages.

S'agissant des engagements, 67 concessions ont pris des engagements, dont 20 pour sectionner et orienter les tuyaux vers les puisards, et 47 pour construire des latrines et puisards.

« Ménage de la semaine »

Initié par l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (ANASAP), le concours « Ménage de la semaine » prime des gagnants.

Il s'agit des ménages qui respectent les règles d'hygiène et se distinguent à travers les bonnes manières en matière de gestion des ordures. Les gagnants de ce concours reçoivent généralement un chèque de 100 000 francs CFA.

### Les jeunes mis à contribution pendant les vacances.

L'Anasap mise également sur les « Vacances utiles et citoyennes ». Chaque vacance, des centaines de jeunes sont associés à des campagnes de bonnes pratiques en matière d'hygiène. Pour ce faire, l'Agence recrute dans

plusieurs localités, des centaines de jeunes pour les jobs de vacances. L'activité consiste à nettoyer les abords de voies, entretenir les espaces verts et places publiques, ramasser les déchets plastiques...

L'idée est de permettre aux élèves de se familiariser aux bonnes pratiques d'hygiène, mais également, leur donner de quoi préparer la rentrée scolaire. Ce laps de temps leur permet de toucher du doigt l'ampleur des tâches effectuées par l'Agence, mais aussi l'importance du civisme dans le maintien de la propreté.

Pour la cohorte 2023, cinq cents jeunes ont été mobilisés et les zones couvertes sont : le Grand Lomé, kozah 1, kozah 2 et Tône 1.

R. Zakari

### Oeuvres caritative

## Le canton de Tovegan accueille deux forages offerts par les ministères Leslie Passerino

**Les ministères Leslie Passerino offrent de nouveaux forages dans la préfecture de L'AVE. L'organisation a inauguré, le samedi 27 janvier 2024, deux forages à Tovegan et à Tédaxoé.**



Les habitants de Tovegan et de Tédaxoé auront désormais un accès facile à l'eau potable grâce aux deux forages offerts par les ministères Leslie Passerino. L'œuvre humanitaire de l'organisation marque la fin des longues distances que les populations de Tovegan et de Tédaxoé parcouraient autrefois pour s'approvisionner en

eau. Elle participe à la diminution progressive des risques associés à la consommation d'eau contaminée.

L'ancien préfet de l'Avé, Djamado Mawuli exprime sa joie, soulignant l'importance vitale de cette avancée pour les habitants. « Nous sommes très heureux parce que depuis longtemps, c'est le

problème d'eau que nous avons. Le gouvernement fait de son mieux en attribuant un forage chaque année, mais pour une population d'environ 4000 personnes, c'est insuffisant. Aujourd'hui, avec ces deux forages, nous aurons un accès aisé à l'eau potable. Et c'est en cela que nous pensons que c'est vivifiant », a-t-il

déclaré.

Les actions de Leslie Passerino correspondent parfaitement à l'objectif du gouvernement togolais d'atteindre une couverture en eau potable de 85% d'ici à 2025. En inaugurant ces deux forages, l'organisation contribue activement à cet effort national.

La présidente de l'organisation a souligné l'importance de commencer par l'eau pour résoudre de nombreux problèmes dans les zones rurales. « Je ne comprends pas pourquoi l'humanité manque encore d'eau, la santé, l'éducation... en 2024. On ne peut pas régler tous les problèmes, cependant il y a une chose que je sais ; l'eau, c'est la vie. Alors, si ce problème est réglé, on a réglé beaucoup d'autres problèmes, a-t-elle confié avant de continuer avec la perspective d'implanter une association directe au Togo. « Le but est d'implanter une association au Togo et de pouvoir aller plus loin avec l'eau, mais aussi l'éducation, la santé pour que les habitants des

zones rurales puissent faire attention à eux. Je suis très heureuse que nous puissions travailler avec le gouvernement pour vérifier la qualité de l'eau », a conclu Leslie Passerino.

Depuis 2019, les ministères Leslie Passerino ont soutenu alimentairement Tabligbo, offert des fournitures scolaires et des cannes blanches à un centre pour aveugles à Lomé. Ils ont œuvré également à travers des collaborations avec des structures sociales et religieuses à Tabligbo, Vogan et dans le canton de Tovégan. Ceci démontre l'engagement continu envers le bien-être des communautés togolaises. Ces ministères sont une institution à but non lucratif et est reconnue par le gouvernement canadien. Elle s'aligne sur des principes bibliques et vise la réduction de la pauvreté dans le monde. Représentée au Togo par Assion Amekudji et kofi Kudite, sa présidente est la canadienne Leslie Dominique Passerino.

## Sécurité alimentaire

## Le gouvernement mise 13 milliards CFA pour une agriculture durable en 2024

Conformément à la Feuille de route gouvernementale, le Togo veut faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance et de création d'emplois. L'Etat prévoit dans ce sens, 13 milliards FCFA pour assurer l'autosuffisance alimentaire et la résilience de la population en 2024.

Selon la loi de finances, l'exercice 2024, la dotation prévisionnelle accordée au ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement

projets, notamment le plan septennal de sécurité alimentaire du Togo sur la période 2024-2030 validé en juillet 2023. 25% de cette ressource allouée à ce

Togo. Tout comme en 2023, le gouvernement maintient le cap de ce financement pour 2024.

Pour ce faire, les priorités du ministère de l'agriculture consistent à lutter contre la faim, par l'amélioration de la nutrition et la promotion d'une agriculture durable.

que de préfinancement des producteurs agricoles, l'Agence nationale pour la sécurité alimentaire au Togo (ANSAT), aura un rôle crucial à jouer. L'ANSAT va donc bénéficier d'une partie de cette enveloppe pour poursuivre sa mission et renforcer ses actions sur le terrain. La transformation structurelle des systèmes alimentaires, vont également bénéficier de ces fonds.

Avec les initiatives des Zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP), l'agropole pilote de Kara sur un total de 11 100 hectares, 100 hectares, subdivisés en 20 parcelles de 5 hectares ont été aménagés. D'un coût total de 35,19 milliards FCFA, les ZAAP ont permis d'accroître la production du maïs, du soja et du riz de 120% dans la région de la Kara.

De plus, avec l'organisation du Forum des producteurs agricoles du Togo (FOPAT), le gouvernement dans une approche proactive s'est montré proche des

agriculteurs locaux des 5 régions économiques du pays. Déjà à Tsévié l'an dernier, le président de la République togolaise Faure Gnassingbé a évoqué la nécessité d'œuvrer pour une souveraineté alimentaire du Togo.

« Nous devons renforcer la sécurité alimentaire, travailler à la souveraineté alimentaire et permettre à nos braves agriculteurs de vivre décemment de leur labour », a-t-il déclaré lors du Forum.

Le défi de l'agriculture togolaise est de parvenir à une production locale, capable de couvrir les besoins nationaux. Une nécessité explicitée par Faure Gnassingbé lors du Forum dans la Maritime. « Nous devons nous nourrir nous-mêmes, vivre de nos activités agricoles, subvenir à nos propres besoins et à ceux de nos familles pour mieux investir dans le développement économique du pays ».

Edy Alley



Le Président Faure Gnassingbé au cours du FOPAT à Dapaong

rural est de 52 milliards FCFA. Ce fonds permettra de financer plusieurs

ministère, soit 13 milliards FCFA sont destinés à la sécurité alimentaire au

Bras armé dudit ministère en matière d'achat et de stockage des céréales ainsi

## Millenium Challenge Corporation (MCC)

## Vers la signature du programme Compact par le Togo

Pour bénéficier d'un financement record de plus de 300 millions dollars du Programme américain Compact du Millennium Challenge Corporation (MCC), Le Togo intensifie les préparatifs de sa stratégie. Le pays veut formuler ces projets avant la fin de l'année en vue de parvenir à la signature du programme. Dans ce cadre, une rencontre s'est déroulée la semaine dernière à Lomé.

C'est une rencontre qui a réuni les différentes parties prenantes du Programme MCC au Togo. Représentants du secteur privé, de la société civile, les médias, sans oublier les partenaires techniques et financiers, ont envisagé la nécessité d'établir une solide collaboration entre les parties prenantes. Cette rencontre a permis d'échanger sur les avancées réalisées et d'explorer les étapes à venir. Cette phase est un palier essentiel qui permet d'accélérer les préparatifs du Programme et de s'assurer de son succès.

Pour les responsables du ministère de l'Économie et des Finances, l'implication de tous les acteurs est

essentielle pour affiner les préparatifs du Programme. Le Secrétaire Général du ministère et coordonnateur national du programme, Kpowbié Akaya a souhaité que les parties puissent parvenir à un accord de financement d'ici à la fin 2024. Grâce à ce programme, le gouvernement américain pourra déboursier un financement de 300 à 500 millions de dollars au Togo. Le montant exact de ce financement sera déterminé en fonction de la qualité et de la pertinence des projets proposés.

« Nous sommes à la moitié du chemin et on espère finir ce processus à la fin de cette année », a indiqué la directrice

résidente adjointe du MCC, Claudia Pirela. Lors de cette rencontre, le coordonnateur de la Cellule de mise en œuvre du Compact (CMC-MCC) est revenu sur la nécessité de maintenir le cap et

Togo a bénéficié en avril dernier d'une enveloppe de 12 millions de dollars dans le cadre des préparatifs du MCC. Le Programme prend ainsi en compte l'énergie et les technologies de l'information et de la

d'accroître la production locale d'électricité, car une grande partie de notre consommation est actuellement importée", a-t-on indiqué.

Le Compact va ainsi permettre au Togo de moderniser son réseau de distribution électrique et de diminuer les interruptions de service. Spécifiquement, il s'agira d'intégrer des capteurs et des systèmes de contrôle à distance.

Mécanisme de développement économique, le Compact va améliorer l'accès des populations au numérique et contribuer à une meilleure desserte en énergie. Eligible depuis le 14 décembre 2022 à ce Programme, le Togo veut faire de ces projets, un levier de croissance économique.

Edy Alley



Maintenance d'une installation électrique

d'accélérer le processus de mise en œuvre pour être dans l'échéance prévue sur 2026.

Suite à l'identification des secteurs prioritaires, le

communication (TIC). Le Compact se présente comme une opportunité pour le Togo de renforcer son infrastructure de transport d'électricité. "Notre objectif est

## Soja bio

# Performances et défis d'une filière à fort potentiel au Togo

**La consolidation des performances dans la chaîne de valeur de production de soja biologique, est l'un des objectifs de développement de l'agriculture au Togo. Où en est la production du soja ? Quel mécanisme de développement optimal de la filière et des acteurs ?**

### Soja bio : performances et acquis du Togo

Selon les chiffres officiels, la filière soja biologique au Togo a généré des recettes de plus de 90 milliards de FCFA en 2022, et créé près de 500.000 emplois. La chaîne de valeur soja biologique au Togo s'est illustrée sur les cinq dernières années (2018-2022) en hissant le pays au premier rang des exportateurs vers l'Union européenne, classé respectivement devant la Chine entre 2018-2019 et l'Ukraine en 2020-2022. En effet, de 2018 à 2022, le Togo a affiché sa performance dans la chaîne de valeur soja biologique sur le plan mondial en occupant la première place pendant quatre années consécutives au rang des pays qui ont exporté du soja bio vers l'espace Schengen. En termes de volume, le Togo a importé 19 700 t en 2018, 42 300 t en 2019, 51 000 t en 2020, 63 302 en 2021, et 120

de certification biologique notamment Ecocert (France), Certisys (Belgique), Cérès (Allemagne). Aussi plusieurs mécanismes d'accompagnement de l'Etat notamment le PAEIJ-SP et le Mifa ont incité les banques commerciales et les institutions de microfinance à accompagner les producteurs ainsi que l'exportation.

### FAO, essentiel soutien

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) apporte une assistance technique au gouvernement togolais pour le renforcement des systèmes alimentaires et de la nutrition au Togo, à travers le TCP-TOG-3902. Il permet de promouvoir les habitudes alimentaires et nutritionnelles saines puis dynamiser les mécanismes politiques/institutionnels de coordination et de concertation multisectorielle et multi-

en collaboration avec la FAO, organise une rencontre d'échanges avec tous les acteurs du soja bio au Togo.

agricole. Cette journée entend également contribuer à la réalisation des ambitions de la feuille

prévisions de 2023-2024. Présenter le rapport de l'UE sur la commercialisation du soja biologique au Togo.



Des acteurs dans un champ de soja



Stock de Soja bio



### Soja biologique

094 en 2022.

Ces performances du Togo sont la résultante des efforts conjugués de plusieurs acteurs, notamment l'Etat togolais, les partenaires techniques et financiers, les institutions financières, les organismes de certification biologique, les producteurs, les acheteurs, les compagnies de transit et les exportateurs. La conformité de cette chaîne d'intervention est vérifiée à différents niveaux par des organismes internationaux

acteurs en faveur des systèmes alimentaires durables et de la promotion de l'agriculture biologique au Togo.

Dans le cadre de la mise en œuvre du TCP-TOG-3902, un partenariat direct entre la FAO et EESA-JCAT selon la modalité de délégation des opérations a été adopté. C'est dans cette perspective que le groupe Jonction de Croissance Agricole au Togo (JCAT) par sa fondation Equilibre Environnement Sécurité Alimentaire (ESA),



Magasin de stockage de soja bio

### Journée nationale : portée et défis

La journée nationale de la célébration et consolidation des performances du Togo dans la chaîne de valeur de production de soja biologique vise à célébrer les bonnes performances des acteurs de la filière soja bio du pays et à instaurer un cadre d'échanges périodiques permettant de renforcer la synergie entre les acteurs de terrain, les interlocuteurs gouvernementaux et les partenaires du monde

de route gouvernementale, pour faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance et de création d'emplois tout en soutenant le développement des industries transformatrices. Il importe désormais donc de développer des stratégies pouvant permettre de consolider cette prouesse. Elaborer un rapport sur l'exportation et la commercialisation du soja (conventionnel et biologique) au Togo au cours des campagnes agricoles de 2018 à 2022 avec des

Formuler un plaidoyer à l'endroit des autorités et des partenaires techniques et financiers pour le développement du soja biologique au Togo. Partager avec les acteurs du soja biologique, les conditions d'obtention d'agréments. Sensibiliser les acteurs du soja biologique sur le respect des nouvelles réglementations de l'UE sur les produits agricoles biologiques.

**Attipoe Edem Kodjo**

LOME-MA-003620411CA

**SIGNIFICATION DE LA GROSSE DE LA CONVENTION DE COMPTE COURANT EN DATE DU 30 DECEMBRE 2013 AVEC COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE IMMOBILIERE**

Le deux mille vingt-quatre  
 Et le trante-un (31) Janvier à heures / minutes ;

**COPIE**

A la requête de SUNU Bank Togo, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 11 364 032 000 FCFA inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM 2006 B 1428, dont le siège est sis à Lomé, dans l'immeuble SUNU Bank, 23 Avenue Kléber DADJO, 01 BP : 904 Lomé, Tél : (+228) 22 21 04 60/ 22 21 20 47, représentée par sa **Directeur Général, Monsieur Mohamed BAH**, demeurant à Lomé et domicilié en cette qualité au siège de la banque ;

Assistée de **Maitre Tiburce MONNOU**, Avocat au Barreau National du Togo, Angle 1294 Rue Santigou (99 TKN) et 234, Rue Abougou (derrière le centre aéré du CERFER), 06 BP : 62296 Lomé 06, Tél : (+228) 22 61 08 08, Fax : (+228) 22 61 15 15, courriel : [contact@monnatt.com](mailto:contact@monnatt.com) ;

Fait,  
 Nous **Mé Anani AMEKUDJI**  
 Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, demeurant et domicilié en ladite Ville, 2ème Rue à gauche après le CED des Etats Unis

Signifié et laissé à :

- Madame QUAYE Charity Dédé épouse HOUNGBEDJI**, propriétaire des Etablissements dénommés « YOKEDAS », demeurant et domiciliée à Lomé quartier Adidoadin, Tél : (+228) 90 19 43 25/ 99 74 37 67, où étant et parlant à : *N'ayant pas de domicile ni résidence connus de SUNU Bank Togo SA, sera avisé conformément à l'article 58 du C.C.C. par la signification de la grosse de la convention de compte courant en date du 30/12/2013 avec commandement aux fins de saisie immobilière par affichage à la porte de l'immeuble sis au Tribunal de Grande Instance de Lomé, et par insertion dans le journal TOGOMATIN dirigé par le Président de la République et ce par voie d'ordonnance n° 0304/2023 du 24/03/2023.*
- Maitre LOCOH Joël K.**, Administrateur représentant la succession de feu AMEDOME Adjowavi suivant ordonnance n°0304/2023 en date du 24 mars 2023 rendue par le Président de la Cour d'appel de Lomé, ayant son domicile à 127 Avenue Nicolas Grunitzky, Nyekonakpoè, BP : 7627 Lomé - Togo, Tél. : (+228) 22 22 30 23/ 90 18 67 78, où étant et parlant à :

Copie de la grosse de la Convention de compte courant garantie par un cautionnement hypothécaire entre la « BPEC » SA (devenue SUNU Bank Togo S.A) et madame QUAYE Charity Dédé, épouse HOUNGBEDJI en date du 30 décembre 2013 à laquelle sont annexées

1

LOME-MA-003620411CA

Je leur ai en outre indiqué que l'expropriation sera poursuivie par-devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé sous la constitution de **Maitre Tiburce MONNOU**, Avocat au Barreau National du Togo, Angle 1294 Rue Santigou (99 TKN) et 234 Rue Abougou (derrière le Centre Aéré du CERFER), 06 BP : 62296 Lomé 06 Tél : (+228) 22 61 08 08, Fax : (+228) 22 61 15 15, courriel : [contact@monnatt.com](mailto:contact@monnatt.com) au cabinet duquel domicile est élu par le créancier poursuivant, SUNU Bank Togo S.A, représentée par sa Directrice Générale, et les ai avisés que tous actes d'opposition au commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie devront y être délaissés ;

La présente notification leur est faite à toutes fins utiles que de droit.

J'ai, ensuite, requis :

**Monsieur le Conservateur de la propriété foncière**, demeurant à Lomé et domicilié en cette qualité à la Direction des Affaires Domaniales et Cadastreales, Division de la Conservation Foncière, où étant à ses bureaux et parlant à :

D'apposer son visa sur les présentes et lui ai remis également une copie pour publication, ce à quoi il nous a répondu :

**SOUS TOUTES RESERVES  
 A CE QU'ILS N'EN IGNORENT**

Et, je leur ai laissé, étant et parlant comme ci-dessus, copie de la grosse de la Convention de compte courant en date du 30 décembre 2013, à laquelle sont annexées copies de la lettre de notification d'arrêté et de clôture de compte en date du 24 février 2022, de l'exploit de sa signification en date du 02 novembre 2022, du pouvoir spécial en date du 30 novembre 2022, ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de : \_\_\_\_\_ FCFA.

Et : (05)  
 - Copie exécutoire de la convention de compte courant en date du 30 décembre 2013  
 - Copie de la lettre de notification d'arrêté et de clôture de compte en date du 24 février 2022  
 - Copie de l'exploit de signification de la lettre d'arrêté et de clôture de compte en date du 02 novembre 2022  
 - Copie de l'ordonnance n°0304/2023 en date du 24 mars 2023  
 - Copie du pouvoir spécial en date du 30 novembre 2022

**Mé Anani AMEKUDJI**  
 Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé

3

LOME-MA-003620411CA

copies de la lettre de notification d'arrêté et de clôture de compte en date du 24 février 2022 et de l'exploit de sa signification en date du 02 novembre 2022.

La présente signification leur est faite à toutes fins utiles que de droit ;

De suite à même requête, j'ai, Huissier susdit et soussigné, étant et parlant comme ci-dessus, agissant en vertu de la grosse de la Convention de compte courant en date du 30 décembre 2013 à laquelle sont annexées la lettre de notification d'arrêté et de clôture de compte en date du 24 février 2022, de l'exploit de sa signification en date du 02 novembre 2022, et du pouvoir spécial en date du 30 novembre 2022 dont copies sont délaissées aux requis en même temps que celle du présent acte ;

Fait commandement à madame **QUAYE Charity Dédé épouse HOUNGBEDJI**, propriétaire des Etablissements dénommés « YOKEDAS », demeurant et domiciliée à Lomé, Quartier Adidoadin et à **Maitre LOCOH Joël K.**, Administrateur représentant la succession de feu AMEDOME Adjowavi suivant ordonnance n°0304/2023 en date du 24 mars 2023 rendue par le Président de la Cour d'appel de Lomé, domicilié à 127 Avenue Nicolas Grunitzky, Nyekonakpoè BP : 7627 Lomé Togo, Tél. : (+228) 22 22 30 23/ 90 18 67 78 ;

De payer dans les vingt (20) jours de la signification du présent exploit, pour tout délai, à ma requérante ou en mes mains, Moi, Huissier susdit et soussigné, ayant pouvoir de recevoir et délivrer bonne et valable quittance, la somme de cinq millions sept cent soixante-dix-sept mille neuf cent trente-six (5 777 936) francs CFA en principal, intérêts et frais de recouvrement sous réserves des intérêts à échoir ci-après détaillée :

Créance principale.....	4 129 449 FCFA
Pénalités de retard (14%).....	578 123 FCFA
Intérêts de droit	
Du 01/12/2022 au 31/12/2022 (4%).....	13 765 FCFA
Du 01/01/2023 au 31/10/2023 (4,22%).....	145 219 FCFA
Frais de recouvrement (15%).....	729 983 FCFA
TVA sur frais de recouvrement (18%).....	131 397 FCFA
Coût de l'exploit de commandement.....	50 000 FCFA
<b>Soit au Total (sous réserves des intérêts à échoir).....</b>	<b>5 777 936 FCFA</b>

Les avertissant que faute de paiement de leur part de la somme ci-dessus indiquée dans le délai de vingt (20) jours ci-dessus imparti, le commandement sera transcrit à la Conservation foncière et vaudra à partir de sa publication saisie réelle de l'immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, sis à Lomé, quartier Tokoin Dogbéavou, d'une contenance de cinq ares cinquante-quatre centiares (05a 54ca), objet du titre foncier n° 18 696 RT Volume 94, Folio 148, limité au Nord, au Sud et à l'Est par les titres fonciers n°s 10197 RT, 15 634 RT et 836 T.T. et à l'Ouest par une rue non dénommée.

Tel au surplus que ledit immeuble existe, s'étend, se poursuit et se comporte avec toutes ses aisances, dépendances, et appartenances, sans aucune exception ni réserve ;

## Déclaration des risques budgétaires 2024-2026

# Le gouvernement prend des mesures d'allègement

**Face à la résurgence des crises sur le plan mondial, le Togo a pris certaines mesures d'allègement des risques macroéconomiques pour renforcer la résilience de l'économie. Ces mesures sont contenues dans le rapport de « Déclaration des risques budgétaires 2024-2026 ».**

Au Togo, le rapport « Déclaration des risques budgétaires 2024-2026 » énumère quelques mesures d'atténuation des risques macroéconomiques mises en œuvre pour stabiliser le cadre macroéconomique en vue de renforcer la résilience de l'économie.

Ces mesures englobent plusieurs secteurs d'activités. Dans le secteur agricole, ces mesures sont relatives à la promotion des chaînes de valeurs en se basant sur la maîtrise de l'eau ainsi que l'aménagement, la construction, la réhabilitation des ouvrages hydro-agricoles et des infrastructures de production halieutique. Selon la « Déclaration des risques budgétaires 2024-2026 », la gestion durable des bassins hydriques transfrontaliers permettra d'assurer la disponibilité des ressources en eau pour le développement agricole. De plus, le Togo devrait aussi accroître la

transformation des produits locaux et les exportations. Par ailleurs, une baisse des productions agricoles n'est pas écartée. La non disponibilité des intrants agricoles, l'absence de la main d'œuvre dans le secteur agricole et les aléas climatiques, pourraient en être la cause. Mais, l'engagement du gouvernement à pourvoir les agriculteurs d'intrants, fait que le principal défi du secteur est lié aux aléas climatiques. Une baisse de la pluviométrie affecterait non seulement le secteur agricole mais également les secteurs non agricoles selon l'intensité des liens interbranches.

Une éventuelle baisse de la production agricole entrainerait un ralentissement de la croissance économique. La campagne agricole 2020-2021 a été par exemple touchée par des poches de sécheresse et d'inondation

dans certaines zones. Cette situation a entraîné la baisse de la production de certains produits tels que le maïs (-3,0%), le sorgho (-1,2%), le haricot (-0,2%), l'arachide (-2,6%) et le coton (-48,9%). En raison de la baisse de



Les installations du Port autonome de Lomé

la production agricole, la valeur ajoutée du secteur n'a progressé que de 0,6% et sa contribution à la croissance est de 0,1 point pour une croissance de 1,8% du PIB réel.

En ce qui concerne l'amélioration de l'environnement des affaires au Togo, le document opte pour la poursuite des efforts en vue d'attirer les capitaux étrangers. Précisons

que les perspectives macroéconomiques sont faites sur la base des hypothèses en fonction de l'évolution probable de l'environnement économique international et de l'économie nationale. Toute évolution

défavorable de la conjoncture pourrait affecter les perspectives. Des risques de telle situation ont été identifiés dans le rapport. Quant aux produits pétroliers, la hausse des prix des produits importés constitue un facteur de risque pour l'économie nationale. Les fluctuations du pétrole sur le marché mondial peut conduire à un choc inflationniste. Une éventuelle hausse des

prix pourrait entraîner une augmentation des dépenses publiques, des coûts de production des entreprises, et affecter le pouvoir d'achat des consommateurs.

En s'inscrivant sur un sentier de croissance économique, on note une augmentation substantielle des investissements tant publics que privés. Sur le volet des taux d'exécution des dépenses publiques, on peut noter que le taux d'investissement public est passé de 5% en 2019 à 11% en 2022. Les investissements privés ont aussi augmenté. Tout ceci à contribuer à un taux de croissance moyen du PIB de 5,0% enregistré ces dernières années.

Ce cadre macro-économique permet au Togo de se projeter suffisamment et d'anticiper les éventuels conjonctures économiques. La vision du gouvernement à travers la Feuille de route gouvernementale, demeure une boussole qui dirige le Togo vers des lendemains meilleurs partagés.

Edy Alley

### Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

### Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

#### BIBLIOTHEQUES

**BIBLIOTHEQUE NATIONAL:** Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

**CENTRE CULTUREL LOYOLA** Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

**INSTITU FRANÇAIS DE LOME:** Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

#### LIBRAIRIE

**GRAIN DE PENSEE:** 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

**LIBRAIRIE BON PASTEUR:** Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

**LIBRAIRIE BONNE SEMENCE:** Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

**LIBRAIRIE STAR:** Quartier Bénéglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

#### ESPACES CULTURELS

**CENTRE BRIN DE CHOCOLAT:** Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

**CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN;** Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

**CENTRE CULTUREL: LOYOLA;** Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

#### MANNEQUINAT & HÔTESSE

**ALLURE MODE AGENCE;** Tel: 99 22 04 62

**CHALLENGE AGENCE;** Tel: 92 27 91 66

#### SALLE DE CINEMA

**HARMONIE SIGNATURE:** Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

**CANAL OLYMPIA:** Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

**CINEMA GREENFIELD;** Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

#### AGENCE DE COMMUNICATION

**AG Partners:** Sise à Cassablanca

www.couleurafrique.com

**Larry Event Day (LED)**

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration

Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

#### SUPERS MARCHES A LOME

**CONCORDE:** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

**RAMCO:** (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

**LE CHAMPION SUPER MARCHÉ:** (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

#### FRUITS ET LEGUMES

**MARCHE ABATTOIR:** (Juste en face du Super Marche Le Champion)

**MARCHE DE GOYI SCORE:** (Juste en face du Super Marché RAMCO)

**PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA:** (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

#### DANSE ET COURS DE ZUMBA

**AFT:** Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

**COURS DE CAPOEIRA:** Salle GYM TONIC.

Tél: 90 79 79 90

**COURS DE ZUMBA:** HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

**COURS DE ZOUNBA** (VITAL CLUB, Nana BLAKIME);

Tél 90 30 38 75

**CIE CADAM** (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87

**SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

#### AVIATION

**AERO-CLUB DU GOLFE** (Route de l'aéroport)

Tél: 22 40 04 99

#### COURRIER EXPRESS

**DHL** (Qtier Nyékonakpoé, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

**EMS TOGO** (Tél: 22 26 70 51)

**FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)

Tél: 22 21 24 96

**TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

**SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

#### OPERATEURS TELEPHONIQUES

**MOOV:** Tél: 22 20 13 20

**TOGO CELLULAIRE:** Tél: 22 22 66 11

**TOGO TELECOM:** Tél: 22 21 47 14

#### SANTE GENERALISTES

**DR CORINNE JOULIN-KARKA;** Tél: 22 23 46 77

**CLINIQUE BIASA;** Tél: 22 21 11 37

**CLINIQUE SAINT-RAPHAËL;** Tél: 22 25 92 77

**CHU TOKOIN;** Tél: 22 21 25 01

**CHU CAMPUS;** Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

**HORLOGE PARLANTE;** Tél: 116

**CLINIQUE UNIDIAL** spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat

Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

#### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

**RESTAURANT LE TABLIER** (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

**HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »** Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

**HÔTEL BALKAN** (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

**LE MERLOT** (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

#### MUSCULATION ET MASSAGE

**Le NAUTILUS-FITNESS:** HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

**BODYBUILDING-CLUB** (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

**GYM CENTER** (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

**GYM FIL «O» PARC** (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

**GYM GHIS PALACE** (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

COUR D'APPEL DE LOME

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

DE LOME

CABINET DU GREFFIER EN CHEF



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

**ORDRE DE CONVOCATION**A la requête de : SRUBAGAR KUMAROU Hamanabre

Le (la) nommé (e) DEFLY YAO  
 est invité (e) à comparaître par-devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé, à  
 l'audience de Plaidoirie  
 le 02 Février 2024 à 08 heures 00  
 Pour affaire le concernant.

Lomé, le 12.9 JAN 2024

LE GREFFIER EN CHEF

Me KOUBOU Evèlewa

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Vous êtes un **annonceur**, un **privé**, une **agence conseil** en communication ou un **homme d'affaires**! Vous avez besoin d'une communication dans le journal **Togo Matin**?



BP: 30117 Lomé-Togo  
 Tél: 97 87 12 42  
 Facebook: togomatin  
 E-mail: atogomatin@gmail.com  
 Site web: www.togomatin.tg  
 tw: @togomatin1

## Abonnez-vous au journal quotidien **TOGO MATIN** !

Souhaitez-vous vous abonner au journal Togo Matin ou l'offrir à un (e) ami (e) ou à vos proches?

Nom ou raison sociale: .....

Profession ou activité: .....

Adresse: ..... / BP: .....

Tél: ..... / E-mail: .....

### ► Je m'abonne

- |    |                         |             |
|----|-------------------------|-------------|
| 01 | Abonnement mensuel:     | 5.000 FCFA  |
| 02 | Abonnement trimestriel: | 15.000 FCFA |
| 03 | Abonnement semestriel:  | 20.000 FCFA |
| 04 | Abonnement annuel:      | 40.000 FCFA |

## Biodiversité

## La diversité des espèces maintient l'équilibre de l'écosystème mondial

**Les Nations unies et leurs partenaires mondiaux examinent la disparition massive d'espèces animales et végétales et les moyens d'éviter une nouvelle extinction, dans le cadre d'une grande conférence qui a démarré le mardi 23 janvier 2024. À cette occasion, Togo Matin vous propose un aperçu de ce qu'est la biodiversité et de la manière dont les Nations unies peuvent contribuer à soutenir les efforts visant à permettre à la nature de survivre et de prospérer.**

En termes simples, la biodiversité désigne tous les types de vie sur terre. La Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB) la décrit comme étant «

Ainsi, la première grande initiative de l'année visant à mettre en pratique le plan audacieux des Nations unies pour la protection de la biodiversité s'est tenue dans la capitale suisse,

et la disparition des marais salants et des mangroves, des écosystèmes qui éliminent de grandes quantités de carbone.

La façon dont nous utilisons la terre et la mer est l'un des principaux facteurs de perte de biodiversité. Depuis 1990, environ 420 millions d'hectares de forêts ont été perdus à la suite de leur conversion à d'autres utilisations.

les dinosaures. Combinées à la montée en flèche des niveaux de pollution, la dégradation de l'habitat naturel et la perte de biodiversité ont de graves répercussions sur les communautés du monde entier. Avec l'augmentation des températures mondiales, les prairies autrefois fertiles se transforment en déserts, et dans les océans, il existe des centaines de « zones mortes », où la vie aquatique est pratiquement inexistante.

La perte de biodiversité affecte le fonctionnement d'un écosystème, rendant les espèces moins aptes à réagir aux changements de l'environnement et les rendant de plus en plus vulnérables aux catastrophes naturelles. Si un écosystème possède une grande diversité d'organismes, il est probable qu'ils ne seront pas tous affectés de la même manière. Si une espèce est tuée, une espèce similaire peut prendre sa place.

**Qu'est-ce que le plan pour la biodiversité ?**

Le plan, officiellement appelé Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming et de Montréal, est un accord historique conclu sous l'égide des Nations unies. Il a été adopté par 196 pays pour guider l'action mondiale en faveur de la nature jusqu'en 2030. Il a été élaboré lors des réunions de Kunming, en Chine, et de Montréal, au Canada, en 2022.

L'objectif est de lutter contre la perte de biodiversité, de restaurer les écosystèmes et de protéger les droits des populations autochtones. Les peuples autochtones souffrent de manière disproportionnée de la perte de diversité biologique et de la dégradation de l'environnement ; leur vie, leur survie, leurs chances de développement, leurs connaissances, leur environnement et leur état de santé sont menacés par la dégradation de l'environnement, les activités industrielles à grande échelle, les déchets toxiques, les conflits et les migrations forcées, ainsi

que par les changements dans l'utilisation des terres et la couverture végétale (comme la déforestation pour l'agriculture et l'industrie extractive, par exemple).

Des mesures concrètes sont prévues pour stopper et inverser la perte de la nature, notamment en protégeant 30% de la planète et 30% des écosystèmes dégradés d'ici à 2030 (actuellement, 17% des terres et environ 8% des zones marines sont protégées). Le plan contient également des propositions visant à accroître les financements destinés aux pays en développement (un point de friction majeur lors des négociations) et aux populations autochtones.

Les pays doivent élaborer des stratégies et des plans d'action nationaux en matière de biodiversité, et fixer ou réviser leurs objectifs nationaux, afin d'être à la hauteur de l'ambition des objectifs mondiaux. Le mois prochain, l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (UNEA), également connue sous le nom de « Parlement mondial de l'environnement », se réunira au bureau des Nations unies à Nairobi (Kenya).

Cet événement rassemblera les gouvernements, les groupes de la société civile, la communauté scientifique et le secteur privé, afin de mettre en lumière les problèmes environnementaux les plus urgents et d'améliorer la gouvernance mondiale de l'environnement. L'UNEA 2024 se concentrera sur le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution.

Toutefois, l'événement principal sera la conférence des Nations unies sur la biodiversité, qui se tiendra en Colombie en octobre 2024. Les délégués discuteront de la manière de restaurer les terres et les mers tout en protégeant la planète et en respectant les droits des communautés locales.

**Edem Dadzie**

**La Biodiversité**

la diversité au sein des espèces, entre les espèces et dans les écosystèmes, y compris les plantes, les animaux, les bactéries et les champignons ». Ces trois niveaux travaillent ensemble pour créer la vie sur terre, dans toute sa complexité.

La diversité des espèces maintient l'équilibre de l'écosystème mondial, fournissant tous les éléments dont les êtres humains ont besoin pour survivre, notamment de la nourriture, de l'eau propre, des médicaments et des abris. Plus de la moitié du Produit intérieur brut (PIB) mondial dépend fortement de la nature. Plus d'un milliard de personnes dépendent des forêts pour leur subsistance.

La biodiversité est également la meilleure défense naturelle contre le changement climatique. Les écosystèmes terrestres et océaniques agissent comme des « puits de carbone », absorbant plus de la moitié de toutes les émissions de carbone.

Berne, du 23 au 25 janvier 2024.

En présentant la conférence, Patricia Kameri-Mbote, la directrice de la division juridique du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue), a averti que le manque de coordination entre les différentes organisations qui tentent de protéger la biodiversité est un « défi critique » qui doit être relevé de toute urgence « alors que nous nous efforçons de parvenir à un monde vivant en harmonie avec la nature d'ici 2050 ».

L'un des principaux objectifs de la conférence était de résoudre ce problème en rassemblant les diverses initiatives mises en œuvre à travers le monde. Il y a une crise environnementale très grave et il faut s'y attaquer d'urgence. Les puits de carbone naturels et terrestres mentionnés plus haut sont en train de se dégrader : on peut citer comme exemples la déforestation de l'Amazonie

L'expansion agricole reste le principal moteur de la déforestation, de la dégradation des forêts et de la perte de biodiversité forestière.

La surpêche et l'introduction d'espèces exotiques envahissantes (espèces qui ont pénétré et se sont établies dans l'environnement en dehors de leur habitat naturel, provoquant le déclin ou même l'extinction d'espèces indigènes et affectant négativement les écosystèmes) sont d'autres facteurs importants de déclin des espèces.

Le Pnue a montré que ces activités poussent environ un million d'espèces de plantes et d'animaux vers l'extinction. Ces espèces vont du tigre de Chine méridionale, gravement menacé, aux orangs-outans d'Indonésie, en passant par des animaux et des plantes supposés « communs », tels que les girafes et les perroquets, ainsi que les chênes, les cactus et les algues marines. Il s'agit de la plus grande perte d'espèces vivantes depuis

## Protection des civils

## L'UNREC et ses partenaires organisent deux ateliers régionaux à Lomé

**Le bureau des Nations unies pour les affaires de désarmement (Unoda) à travers l'Unité d'appui à l'application de la Convention de certaines armes classiques (CCAC) et son Centre Régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) organisent deux ateliers régionaux.**

Le premier est organisé en collaboration avec le département des Affaires étrangères de l'Irlande. Il s'agit de l'atelier régional sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées (EWIPA) qui a lieu du 30 au 31 janvier 2024. Le second atelier est un atelier régional sur la réalisation de l'universalisation de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC) en Afrique. Il aura lieu du 1er au 2 février 2024. Il est soutenu par l'Union européenne. Les deux ateliers régionaux se déroulent successivement à l'hôtel Sarakawa à Lomé (Togo).

L'« Atelier régional sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées » fait suite à l'adoption de la déclaration politique sur les conséquences humanitaires de l'emploi d'armes explosives

dans les zones peuplées, qui a été approuvée par 83 États à Dublin, en Irlande, en 2022.

L'atelier servira de plateforme pour favoriser la collaboration et le partage des connaissances entre les États et les entités participantes en vue de développer les connaissances normatives et pratiques pour la mise en œuvre de la Déclaration aux niveaux national, régional et mondial.

La Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées (EWIPA : Explosive Weapons In Populated Areas) a été signée en novembre 2022 par 83 États.

Elle marque l'aboutissement de près de trois années de consultations menées par l'Irlande, impliquant les États membres de l'Onu, les bureaux du secrétariat de l'Onu et d'autres entités de l'Onu, le Comité international de la Croix-Rouge et des

organisations de la société civile, et constitue une étape importante dans les efforts internationaux visant à atténuer les souffrances humaines découlant des conflits armés et de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées. Bien que la Déclaration soit

qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (CCAC) est un instrument clé du droit international humanitaire. Toutefois, l'adhésion à la CCAC en Afrique reste limitée : seuls 26 des 55 États africains

Outre les hautes parties Contractantes de la région et l'Unoda et son Centre Régional pour la Paix et le Désarmement en Afrique (UNREC), l'atelier prévoit la participation d'autres acteurs des Nations unies et d'organisations concernées, telles que le Comité international de la



Photo de famille des participants à l'atelier

une réalisation historique, elle doit être universalisée et mise en œuvre de manière complète et efficace pour avoir le potentiel de renforcer de manière significative la protection des civils contre l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées. Depuis son adoption en 1980, la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques

sont des hautes parties contractantes et 3 sont des États signataires de la CCAC. Dans ce contexte, l'« atelier régional sur la réalisation de l'universalisation de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC) en Afrique » vise à encourager l'adhésion à la CCAC et à contribuer à la compréhension de ses principales dispositions.

Croix-Rouge. Les deux ateliers régionaux financés par le département des Affaires étrangères de l'Irlande et l'Union Européenne, et mis en œuvre avec l'appui de l'UNREC et en partenariat avec la République togolaise, pays hôte, se dérouleront simultanément en mode hybride : présentiel et en virtuel.

**Edem Dadzie**

## JID 2024

## L'OTR mise sur l'engagement de tous et distingue ses partenaires

**Dans le cadre de la Journée internationale de la douane (JID), célébrée le 26 janvier de chaque année, l'OTR a marqué l'événement par une rencontre d'échanges avec ses partenaires. L'objectif est de se mobiliser pour relever les défis de développement. Les échanges ont eu lieu, ce vendredi 26 janvier 2024 à Lomé.**



Rencontre de l'OTR marquant la Journée mondiale des douanes, ce 26 janvier à Lomé

Cette célébration a été l'occasion pour l'OTR de rassurer ses partenaires de son entière disponibilité et écoute. « Pour une douane mobilisant ses partenaires historiques et nouveaux, autour d'objectifs clairs », c'est le thème retenu cette année. Ce thème invite donc à agir de concert pour un meilleur impact économique. Alors pour jouer au mieux sa partition, l'OTR juge nécessaire la contribution de tous les acteurs pour financer le budget, et stimuler la croissance.

À travers ce thème,

l'Organisation mondiale des douanes (OMD) veut également inciter la douane à ratisser large, à trouver des approches créatives et novatrices. À travers les sous-thèmes : « atteindre les objectifs clairs de la douane grâce au développement du partenariat » et « Partage d'expérience de partenariat avec la douane et les perspectives », Agoro Medjessiribi, conseiller technique du commissaire général de l'OTR, a communiqué sur les nouvelles orientations de l'OMD à l'endroit des douanes.

« Pour atteindre les objectifs

escomptés, la douane togolaise, tout comme ses consœurs du monde, doit renforcer les liens avec les partenaires existants en analysant leurs besoins; établir de nouveaux partenariats avec des parties prenantes variées pour apporter des perspectives innovantes; collaborer autour d'objectifs alignés sur la mission de la douane, évaluant rigoureusement les résultats; promouvoir la diversité et l'inclusivité dans les engagements; évaluer régulièrement l'impact des partenariats et ajuster les stratégies, utiliser les technologies et l'analyse des données pour mieux comprendre et mobiliser les partenaires, renforçant ainsi la réactivité et l'efficacité des collaborations », a indiqué Agoro Medjessiribi. Les premiers responsables de l'OTR se sont ainsi engagés pour que l'institution fiscale togolaise continue de jouer son rôle de facilitateur du commerce mondial et de garant de la sécurité.

« En 2024, la douane compte

approfondir ses relations établies, afin de garantir qu'elles restent solides, pertinentes et mutuellement bénéfiques. Dans le même temps, elle s'efforcera de rechercher activement et de développer de nouveaux liens avec un éventail plus large de partenaires, notamment avec des institutions financières, des organisations environnementales, des ONG et des établissements universitaires », a ajouté Medjessiribi Agoro. Pour le commissaire des douanes et droits indirects, Atta-Kakra Essien, représentant le ministre de l'Économie et des Finances, il a encouragé le travail quotidien du personnel de la douane togolaise. De plus, il a invité ses collaborateurs à renforcer la lutte contre la contrebande, la fraude et la corruption, ainsi qu'autres trafics. « L'OTR doit collaborer avec ses différents partenaires autour des objectifs clairs et précis, tout en veillant à ce que ces cadres de partenariat soient en adéquation avec ses visions et ses valeurs et que

les avantages qui en découlent soient réellement identifiés. Pour ce faire, ces partenaires doivent faire l'objet d'une évaluation pouvant porter sur la facilitation des échanges, la sécurité des frontières, la résilience de la chaîne d'approvisionnement mondiale », a-t-il ajouté. A cette rencontre, la parole a été aussi donnée aux opérateurs économiques pour évoquer les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Certaines préoccupations ont fait objet de discussion en vue de trouver des pistes de solution.

Comme de coutume, l'OTR a profité de cette occasion pour honorer ses agents et partenaires qui ont su faire preuve d'un bel engagement. Ils sont au total 10 partenaires (sociétés, organisations professionnelles...) et 10 agents de la douane à recevoir des certificats de mérite. « Ce prix constitue une motivation pour les lauréats à faire davantage », a déclaré Atta-Kakra Essien.

**Edy Alley**

# SOLUTION DE FINANCEMENT ISLAMIQUE

Une finance **Ethique** et **Responsable** pour tous (Musulmans et Non Musulmans).

## NOS COMPTES WADI'A

### ● PERSONNE PHYSIQUE

- Wadi'a Salarié
- Wadi'a Retraité
- Wadi'a Particulier
- Wadi'a Precaution

### ● PERSONNE MORALE

- Wadi'a Entreprise Individuelle
- Wadi'a SARL
- Wadi'a SA
- Wadi'a Association, ONG, Projet.

## NOS FINANCEMENTS

### ● PERSONNE PHYSIQUE

- Mourabaha Equipements
- Mourabaha Immobiliers

### ● PERSONNE MORALE

- Mourabaha Marché
- Mourabaha Importations et Exportations
- Mourabaha Activités - Saisonnières
- Mourabaha Stocks
- Mourabaha Investissements
- Ijara Equipements
- Ijara Immobilier
- Proposition de solution adaptée conforme charia en fonction du besoin exprimé

#### DISPONIBLE DANS NOS FILIALES SUIVANTES :



Benin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Mali



Niger



Sénégal



Togo

La Solution de Financement Islamique  
<https://togo.corisbankbaraka.com>

